

REUNION DU MARDI 19 MARS 2024

Le Mardi 19 mars 2024, le Conseil de la Vie Associative s'est réuni dans la salle de convivialité de la Maison des citoyens sous la présidence de Mme Laurence Degers.

Etaient présents : Mme Laurence Degers, Mme Nathalie Faye, M. Hervé Bancquart, M. Pierre Delapart, M. Nicolas Delpéuch, Mme Cécile Lafforgue.

Etaient excusés : Mme Marie-José Vivancos, Mme Stéphanie Gatelet, M. Bertrand Maelfait, M. Benoît Vitrand, Mme Françoise Avenin, Mme Christelle Lemaire, M. Gilbert Facco.

Document guide pour les associations

Mme Laurence Degers a présenté un document réalisé par le service communication de la ville. Ce guide a pour but d'informer les associations sur les services compétents susceptibles d'apporter des réponses à leurs besoins (technique, organisation...).

Il sera retransmis à toutes les associations et se trouve sur le site de la ville : <https://ville-pibrac.fr/accueil/simpliquer/demarches-associatives/>.

Petit rappel, toute demande relative aux associations doit être envoyée sur l'adresse générique : associations@mairie-pibrac.fr.

Charte des associations

Il sera proposé aux associations de travailler une charte des associations à destination des adhérents. Un document qui définit les engagements des adhérents en matière de comportement, de respect, de bon usage des salles.

Cette charte permettra de poser un socle commun à l'ensemble des associations.

Elle sera travaillée avec tous lors de la prochaine plénière.

Renouvellement du Conseil de la Vie Associative

Un mail sera envoyé à toutes les associations pour les informer du renouvellement du Conseil de la Vie Associative et pour mobiliser de nouvelles personnes.

Tous les membres actuels souhaitent continuer à participer à cette instance.

Il est décidé d'ouvrir à 5 nouveaux membres représentants au moins les associations culturelles, sportives, autres et les citoyens. Un tirage au sort sera réalisé si les demandes sont trop nombreuses.

Un article bilan et de mobilisation figurera dans le prochain Echo de l'esplanade et sur la Dépêche.

Fiche utilisation des salles

La ville travaille pour aider les associations. Un logiciel accessible à tous pour la réservation des salles est à l'étude. Ce logiciel gratuit proposé par l'Etat (ANCT - Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) est en cours de test dans d'autres communes. Il pourrait être déployé à Pibrac au mois de septembre. Il servirait pour des réservations fixes et ponctuelles.

Un outil qui permet également aux associations d'avoir une visibilité sur les libérations de créneaux.

Prochains rendez-vous associatifs

Forum des associations : **Samedi 7 septembre 2024** sur l'esplanade.

Faisant suite au bilan 2023, pour répondre aux demandes des associations participantes, un marquage au sol sera réalisé la veille pour définir les emplacements des stands et le plan sera envoyé aux associations.

Au regard de son succès, l'auberge espagnole en fin de forum sera à nouveau proposée. Les membres des associations qui le souhaitent apporteront à manger et la mairie offrira les boissons.

Plénière associative : elle se tiendra le **Jeudi 12 septembre à 18h00** à la salle polyvalente.

Ordre du jour : Bref bilan du forum des associations, échanges entre associations, travail sur la charte associative.

Prochaine séance le mardi 28 mai 2024 à 18h30 Maison des Citoyens

Ordre du jour : travail sur la charte et organisation de la plénière